



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 du mois de mars à 18h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Sabine GEIL-GOMEZ, Maire.

Étaient présents : MMES GEIL-GOMEZ, BACCO, BARON-GARBETT, BINOTTO, CAZALBOU, FERRES, FONTES, LANDES, MITSCHLER, ESTEVE, NAAM et RATIER et MM BACOU, BONNAND, CAZADE, CHAVET, DAUMAIN, DAVY, LAFFONT, LAO, LOUBIERE, RICHIR, SEMPERBONI, SUDRIES, TEODORI et VERGNES.

Procuration(s) : M DE BERNARD (pouvoir M. CAZADE).

Absent(s) excusé(s) : ---

Madame BARON-GARBETT a été nommée secrétaire.

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice :	27
Présents :	26
Votants :	27
Pouvoirs :	1
Excusés :	0
Quorum :	14

Date de convocation : 28/02/2025

Date d'affichage : 28/02/2025

DÉLIBÉRATION N° D-2025/03

Objet : Demandes de subventions pour la rénovation de la plonge du restaurant scolaire

Madame le Maire indique à l'Assemblée qu'il est nécessaire de changer le lave-vaisselle du restaurant scolaire et, à cette occasion, de remplacer le sol de la salle de plonge.

Il s'agit donc de présenter une demande subvention à inscrire sur la programmation 2025 aux différents financeurs :

- L'État via la DETR à hauteur de 60 % de la dépense ;
- Le Conseil départemental à hauteur de 20 % de la dépense.

Compte tenu des contraintes du calendrier scolaire, les travaux se dérouleront au mois de juillet de cette année.

Le montant HT des travaux se répartit comme suit :

- Étanchéité 7428,17 €
- Acquisition de la laveuse 52.610,00 €

Madame le Maire demande à l'Assemblée d'approuver les demandes de financement.

Conseil municipal, après en avoir délibéré et selon la répartition ci-dessous décide

POUR	MMES GEIL-GOMEZ, BACCO, BARON-GARBETTI, BINOTTO, CAZALBOU, FERRES, FONTES, LANDES, MITSCHLER, ESTEVE, NAAM et RATIER et MM BACOU, BONNAND, CAZADE, CHAVET, DAUMAIN, DAVY, LAFFONT, LAO, LOUBIERE, RICHIR, SEMPERBONI, SUDRIES, TEODORI et VERGNES.
CONTRE	---
ABSTENTION	---
NE PARTICIPE PAS	---

- Approuve les demandes d'aide financières auprès des différents partenaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

[Signature] Le Maire

 Sabine GEIL-GOMEZ